Vente des eaux du fleuve Congo : dossier clos, peut-on espérer

Dossier de

br /> la rédaction de H2o September 2011

Depuis le régime de Mobutu jusqu'Ã celui de Joseph Kabila, en passant par ceux du Mzee Laurent Désiré Kabila et du 1+4, une vive controverse était pendante autour de la vente ou non des eaux du fleuve Congo Ã certains pays du Sahel, de l'Afrique du Nord et mÃame du Moyen-Orient. Les décideurs politiques ainsi que les experts congolais étaient radicalement divisés sur les dividendes financiers mais aussi les conséquences négatives d'un tel projet. Le tenants des divers projets successifs présentait le fleuve Congo comme un "monstre tranquille", réquliÃ"rement alimenté par une forte pluviométrie assise sur l'alternance des saisons entre l'Est et l'Ouest, ainsi que par une multitude d'affluents. En d'autres mots, quels que soient les amÃ@nagement effectuÃ@s, aucun risque de perturbation de son dÃ@bit n'était à craindre. Des propositions étaient mÃame avancées pour situer ces points de captage tantA t entre Mbandaka et Kisangani, ou encore entre Mbandaka et Kinshasa. Pour d'aucuns, les eaux douces du fleuve Congo étaient perçues comme la « manne » du ciel appelée à rapporter chaque année au pays des millions, sinon des milliards de dollars américains, au mÃame titre que l'or, le diamant, le cuivre, le cobalt, le pétrole, etc.

À la suite des études scientifiques diverses produites par des professeurs d'universités, toutes spécialités confondues - économistes, juristes, politologues, géographes, démographes - et des experts en environnement, il a été démontré que tout captage des eaux du fleuve pour desservir un État voisin ou lointain comportait un risque important de perturber son débit et, surtout, d'hypothéquer l'avenir du barrage hydroélectrique d'Inga. C'est d'ailleurs manifestement l'argument qui a fait choc : l'évocation d'éventuelles incidences sur le barrage d'Inga ; les ardeurs des ténors du transfert se sont amoindries.

Kimp, Le Phare (Kinshasa) - AllAfrica 26-08-2011